



Accès au dossier médical en ESMS



Présentiel



Accès au dossier médical en ESMS

Prix de la formation

1200€

Durée de la formation

1 journée (7h)

Format

Présentiel ou visio

Nombre de participants

1 à 12

Prérequis

Aucuns

Public concerné

Tout professionnel intervenant en ESSMS

Approche pédagogique

Salle dédiée, supports projetés, exposés théoriques, études de cas, quizz, mise à disposition des supports et logiciel qualité interactif !

[Nous contacter](#)

5/5



Satisfaction sur 1 avis

Cette formation vous permet de **maîtriser le cadre légal et réglementaire** de l'accès aux documents. Identification des documents communicables, gestion des droits d'accès selon les situations et traitement des demandes dans les délais légaux : une approche claire et opérationnelle pour garantir confidentialité, traçabilité et sécurité des échanges.

Les objectifs de la formation

- ✓ **Maîtriser** le cadre légal et réglementaire de l'accès au dossier médical.
- ✓ **Appliquer** les droits d'accès des usagers, familles et représentants légaux selon les situations.
- ✓ **Traiter** une demande d'accès dans le respect des délais, procédures et conditions de sécurité.
- ✓ **Garantir** la confidentialité, la traçabilité et la conformité de l'ensemble du processus.

Comment financer cette formation ?

Cette formation relève de la formation professionnelle continue. Elle peut être financée directement par votre établissement ou sur fonds propres.

Programme de formation

Module 1 • 2 heure

Cadre juridique et réglementaire

- Identifier les textes clés : loi du 4 mars 2002, article L.1111-7 du CSP, recommandations HAS, CADA/CRPA.
- Définir précisément ce qu'est un dossier médical.
- Distinguer dossier médical, dossier de soins informatisé et dossier administratif.
- Savoir qualifier les documents communicables ou non.

Module 2 • 2 heure

Droits des usagers, familles et représentants légaux

- Clarifier le droit d'accès de la personne : accès direct, via médecin, choix du mode de communication.
- Appliquer les règles propres aux mineurs, majeurs protégés et représentants légaux.
- Encadrer les demandes des proches : ce qui est autorisé / interdit selon le statut.
- Vérifier les conditions d'accès au dossier d'une personne décédée.

Module 3 • 2 heure

Processus et délais de communication

- Réceptionner et contrôler chaque demande.
- Respecter les délais de réponse légaux.
- Organiser la communication des éléments médicaux.
- Gérer les situations particulières.

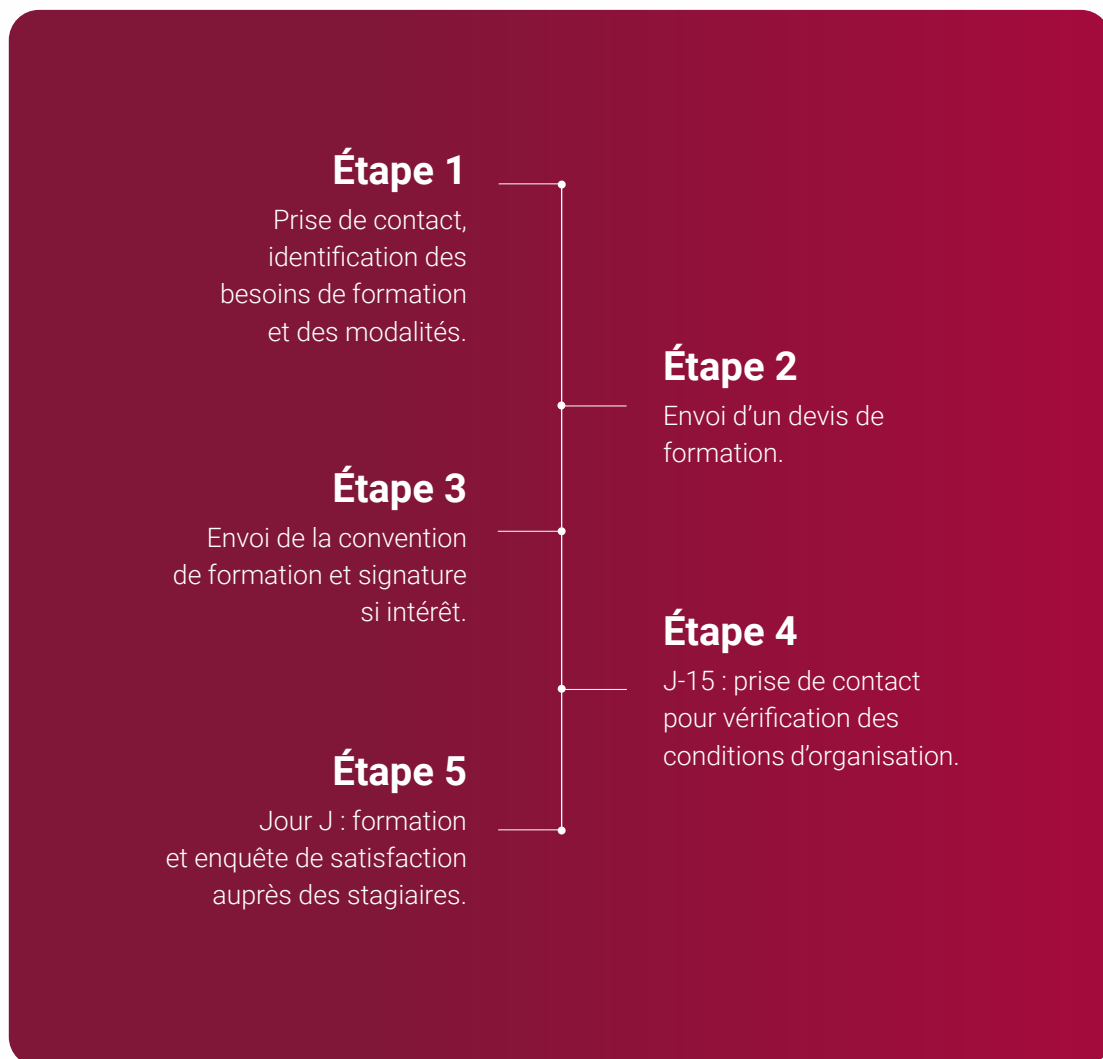
Module 4 • 1 heure

Confidentialité, sécurité et traçabilité

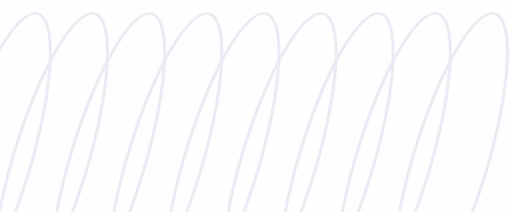
- Garantir le respect du secret médical et les obligations de confidentialité.
- Sécuriser la transmission.
- Encadrer la communication aux autorités.
- Organiser la traçabilité des échanges.



Modalités d'accès



Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la session, sauf adaptation spécifique convenue. Le délai moyen entre la demande et l'entrée en formation est de 2 à 4 semaines.



Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Entretien d'analyse des besoins en amont pour adapter la formation aux attentes du (des) bénéficiaire(s)
- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
- Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé
- Enquête de satisfaction à chaud pour noter la formation par les apprenants.

Modalités d'évaluation

- Évaluation de pré-formation en amont pour sonder les attentes et diagnostiquez le besoin avant la session
- Évaluation à froid pour mesurez l'impact professionnel de la formation pour entrer dans une démarche qualité quantitative
- Questionnaire pour les managers des apprenants afin d'évaluer la pertinence de la formation et son impact
- Chaque session donne lieu à une évaluation via un QCM à l'issue de la formation pour évaluer les compétences acquises et ainsi l'évaluation de l'atteinte des objectifs visés

Équipe pédagogique

Nos formatrices et formateurs disposent d'une double expertise : une maîtrise approfondie de leur domaine d'intervention et une solide expérience de terrain dans le secteur concerné. Pour chaque projet de formation, le profil le plus pertinent est sélectionné en fonction du thème abordé et du type d'établissement accompagné.

Contact



Pierre BARA

Directeur Général de Qualineo Performance

pierre@qualineo.io

0670205408

Référent pédagogique, handicap, administratif et technique

Attestation de fin de formation

Une attestation de fin de formation et un certificat d'assiduité sont remis aux participants dès lors qu'ils ont suivi l'intégralité de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)



L'ensemble de nos formations est accessible aux PSH. Une analyse est systématiquement réalisée en amont pour adapter les modalités pédagogiques et logistiques si nécessaire. Un référent handicap est mobilisable à tout moment.



Qualineo
Performance



Révélez vos équipes, montez en compétences

FORMATIONS • AUDITS • CONSEILS

[Nous contacter](#)